À chaque déchet sa poubelle !

Je m'enflamme pour tous ces déchets qui vont se transformer en énergie

Dans la poubelle d'ordures ménagères...

Polystyrène, films/sacs plastique, papiers gras, couches-culottes, vaisselle, poterie...

Je suis emballée à l'idée de tous les recycler

Dans le bac jaune...

Journaux, briques alimentaires, emballages métalliques, petits cartons, bouteilles et flacons en plastique...

Et moi, je ne suis pas en reste

Dans le composteur...

épluchures, peaux de bananes, pain, herbes, fleurs fanées, coquilles d'œufs, sachets de thé...

Et après ?

*vous voulez savoir ce que deviennent vos déchets ? Rendez vous sur le site **www.begeval.fr**, vous pourrez y voir des vidéos sur le centre de tri et le centre de valorisation énergétique. Vous pouvez aussi venir visiter «en vrai» Bégéval en vous inscrivant par avance auprès du SIRTOMRA.*

Bienvenue en déchetteries

Des nouveaux panneaux d'accueil ont été mis en place à l'entrée des quatre déchetteries. Outre la liste des déchets acceptés et quelques règles à respecter, vous y trouverez les horaires d'ouverture. Important : **les heures de fermeture sont celles où la déchetterie doit être vide d'usagers.** Pensez à votre temps de déchargement pour ne pas vous voir refuser l'accès à l'approche de midi ou 17h.

Une nouvelle filière en déchetterie : la benne mobilier

À la déchetterie de Neuville aux Bois va être installé prochainement une benne mobilier qui va permettre de recycler les éléments d'ameublement. Par étape les autres déchetteries du SIRTOMRA (Artenay, Patay et Orgères en Beauce) seront équipées également de cette benne. Tous ces meubles sont recyclés et non réutilisés. Si votre mobilier est encore en bon état, vous pouvez le donner à des connaissances ou des associations pour une nouvelle vie.

Que mettre dans la benne mobilier ?

Tous les meubles **de la maison et du jardin :**

> Les fauteuils et rembourrés : canapé, clic-clac, pouf…

> La literie : matelas, sommier, cadre de lit…

> Les chaises : d'enfant, de bureau, de jardin…

> Les meubles en bois et de rangement : table, étagère, buffet…

éco-mobilier

SIRTOMRA - 6 rue Félix Desnoyers - 45170 Neuville-aux-Bois
Contactez-nous au **02 38 91 58 95** ou par email : **communication.sirtomra@orange.fr**

ecofolio · ECO EMBALLAGES · ADEME

SIRTOMRA

N'en jetez plus *printemps 2015*

Edition : SIRTOMRA - **Directeur de la publication :** Jean-Louis RICHARD - **Conception & réalisation :** Page de Marque communication - **Crédit photo :** Fotolia - **Tirage :** 13 000 exemplaires sur papier recyclé - Journal gratuit.

Artenay, Neuville-aux-Bois, Orgères-en-Beauce, Patay

N'en jetez plus !

printemps 2015

SIRTOMRA

Le journal du SIRTOMRA (Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères de la Région d'Artenay)

Sommaire

p2
- Le SIRTOMRA en chiffres
- Les erreurs de tri les plus fréquentes

p3
- Tri du verre au SIRTOMRA en 2014
- Utilisation du bac à couvercle jaune
- La recette du compost

p4
- Panneaux déchetteries
- Une nouvelle filière en déchetterie : la benne mobilier

Le SIRTOMRA : *Pour qui ? Pourquoi ?*

Le SIRTOMRA est un syndicat mixte fondé en 1971 pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères. Son territoire qui touche le Loiret et l'Eure et Loir, regroupe 40 communes, appartenant à 4 communautés de communes.

Ses compétences sont :
- La collecte en porte à porte des ordures ménagères ainsi que les emballages et le papier (journaux, revues, magazines),
- La collecte en point d'apport volontaire du verre et du textile,
- La gestion de 4 déchetteries.

Pour exercer sa compétence « traitement », le SIRTOMRA s'est regroupé avec deux autres syndicats : le SITOMAP (région de Pithiviers) et le SMETOM (région de Nemours), pour fonder Beauce Gâtinais Valorisation (B.G.V.)

Sur son site « Bégéval » de Pithiviers, BGV traite les ordures ménagères par valorisation énergétique (incinération avec production d'électricité et réseau de chaleur). Les produits du bac jaune sont triés sur les tapis du Centre de valorisation matière avant d'être mis en balles et expédiés à des recycleurs afin de redevenir une matière première.

Enfin le SIRTOMRA exerce aussi un rôle dans le domaine de la sensibilisation et de l'information des usagers afin d'encourager la réduction des déchets, de mieux consommer et de mieux trier. Pour ce faire, il met en place des actions de communication, encadre des visites à Bégéval, et propose des animations sur le monde des déchets, notamment auprès des associations et des enfants en milieu scolaire.

Avec vous, usagers trieurs, le SIRTOMRA entend être un acteur du développement durable et un producteur d'énergie renouvelable.

Pour tout savoir sur le syndicat et son « mode d'emploi », rendez-vous sur notre nouveau site internet www.sirtomra.fr

Le SIRTOMRA *en chiffres*

40 communes

26 859 habitants

11 518 foyers

TYPE DE FLUX	TONNAGES 2014	KG/HABITANT	
OM	5 288	197	☺
Emballages-JRM	1 272	47,4	😐
Verre	852	31,7	☹
Déchetterie	10 611	395	😐

Enquête :

Les agents du SIRTOMRA ont fait l'inventaire des ordures ménagères collectées. En moyenne, dans notre poubelle d'ordures ménagères il y a **20 % de déchets qui n'y ont pas leur place**. À savoir 10 % d'emballages et journaux, 2 % de verre, 2.5 % de produits alimentaires non consommés, 2% de textiles et 3.5 % d'objets qui sont à déposer en déchetteries. Encore un petit effort…

Bon à savoir :

Les erreurs de tri les plus fréquentes :

À jeter dans le bac d'ordures ménagères

Vêtements, chaussures (même usagés) à déposer dans les bornes textiles

À déposer dans une colonne à verre

ILS N'ONT PAS LEUR PLACE DANS LE BAC JAUNE

Résultats du tri du verre au SIRTOMRA en 2014

Tonnage collecté : 852 000 kg soit 32 kg par habitant et par an. L'objectif est d'atteindre les 38kg !

Il y a toujours une colonne à verre près de chez vous

83 colonnes à verre sont réparties sur le territoire, vous pouvez obtenir les adresses sur le site internet du SIRTOMRA (www.sirtomra.fr) ou auprès de votre Mairie.

32 Kg — *Tri moyen d'un habitant du SIRTOMRA*

38 Kg — *Tri moyen d'un habitant en France*

Consignes de tri

Les bouteilles, pots et bocaux en verre uniquement.

La vaisselle, la faïence, la porcelaine, les vitres et les miroirs sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères.

Un intérêt économique évident

Trier mieux et plus ses emballages en verre permet de faire des économies. Mettre le verre dans les colonnes au lieu du bac d'ordures ménagères, permet de réaliser jusqu'à 165 € d'économie par tonne sur la collecte et le traitement. De plus les bouteilles, pots et bocaux en verre sont recyclables à l'infini.

Petits rappels concernant l'utilisation du bac à couvercle jaune du SIRTOMRA :

- Le bac jaune n'est pas une poubelle ! Ne pas l'utiliser pour mettre vos sacs d'ordures ménagères.
- Seul les **emballages** et **papiers** sont à mettre dans ce bac. Les objets ne sont pas acceptés (cintre, jouet, objet de décoration …).
- Les gros cartons bruns sont à déposer en déchetterie.
- Lorsque vous déménagez laisser le bac jaune dans le logement. Si vous restez sur le territoire du SIRTOMRA nous mettrons un bac à disposition pour votre nouvelle habitation.
- Si le couvercle ou le bac est endommagé n'hésitez pas à nous contacter pour le réparer ou le remplacer.

La recette du compost

Composter permet de réduire votre poubelle d'ordures ménagères de 30 %, de limiter les transports et de produire un engrais fait maison.

Pour obtenir un bon compost, voici quelques conseils :

- Mettre dans votre composteur autant de déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, pain, coquilles d'oeufs, marc de café, sachets de thé, essuie-tout...) que de déchets de jardin (tontes de pelouses, tailles de haies, fleurs fanées, feuilles…). En apportant ces deux types de matières vous obtiendrez un meilleur compost.
- Aérer et brasser sont les gestes indispensables à la bonne dégradation des déchets. Pensez à retourner, à chaque apport, vos déchets et à les aérer en ouvrant le couvercle de temps en temps. Grâce à cela vous obtiendrez plus rapidement du compost.
- Vérifier l'humidité, si votre compost est trop sec la dégradation ne se fera pas. N'hésitez pas à l'arroser régulièrement. En revanche s'il est trop humide, ne plus l'arroser et le brasser régulièrement pour faire évaporer l'eau.

Le SIRTOMRA aide à l'acquisition d'un composteur à hauteur de 30 euros, nous contacter pour connaitre les modalités.